

Membres de droit présents :*Enseignants* : Mmes Le Porho, Lerot-Troubet, Zampetti, Franc, Blomme, Velot-Lerou, Juston, Grégoire, Dengremont, Vercoutère, Leblanc, Cosse, Mauré, Dubois, Lorenzo, M. Damon.*Adjointe au Maire en charge de l'éducation et de l'enfance* : Mme Belmonde.*Représentants des parents d'élèves ALPE* : Mme Cabaton, Mme Parneix, Mme Grondin, Mme Lemaire.*Représentants des parents d'élèves FCPE* : Mme Salgues, M. Samson, M Isik, Mme Culhane, M Garrido.**Membres de droit excusés :***Inspecteur de l'Education Nationale* : M. Clerc*Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale (DDEN)* : Mme Valet*Représentants des parents d'élèves ALPE* : Mme Ladois, Mme Beauval.**Membres invités :***Coordinateur des écoles élémentaires*: M Barrué*Directeur de l'ALAE* : M. Aïssa Abdi*Coordinatrice LEC* : Mme Kraska*Présidente de séance* : Mme Lagarrigue*Secrétaire de séance* : Mme Lagarrigue*Ouverture de la séance* : 18h**1) Point sur la rentrée****Présentation de l'équipe pédagogique.****Effectifs :**

10 nouvelles inscriptions après l'été. 2 radiations mi-octobre et 1 nouvelle inscription le 7 novembre.

En ce moment, dans l'école, **il y a 376 élèves** répartis de la façon suivante :

- 2 classes de CP à 25 et 26 élèves,
- 1 classe de CP/CE1 à 24 élèves
- 2 classes de CE1 à 27 et 28 élèves
- 1 classe de CE1/CE2 à 25 élèves
- 2 classes de CE2 à 27 et 28 élèves
- 1 classe de CE2/CM1 à 26 élèves
- 2 classes de CM1 à 28 et 29 élèves
- 1 classe de CM1/CM2 à 25 élèves
- 2 classes de CM2 à 29 élèves.

Protocole sanitaire :

Cette année, quatre niveaux ont été définis dans le protocole sanitaire : socle, niveau 1-vert, niveau 2-jaune, niveau 3-orange. La rentrée des classes s'est effectuée au niveau socle : pas de restrictions particulières, mais nous continuons néanmoins d'assurer les lavages de mains réguliers et l'aération des salles.

Résultat des élections des représentants de parents d'élèves :

Sur **622** électeurs inscrits, il y a eu **311** votants. Le vote s'est déroulé uniquement par correspondance, comme les deux années précédentes. Participation un peu en baisse cette année par rapport à 2021 (taux de participation de 50 % cette année, contre 56.77% l'an dernier).

22 bulletins nuls ou blancs, donc 289 suffrages exprimés.

La FCPE a obtenu 125 votes (6 sièges) et ALPE a obtenu 164 votes (8 sièges).

ALPE		FCPE	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
MORANTE CAZAUX Sylvie	VAN CAPPELEN Anne	SAMSON Emmanuel	WATTEBLED Cyril
CABATON Adeline	LEMAITRE Aurélie	SALGUES Marjorie	DAMIENS Elodie
RAPASSE Aurélie	COURBET Amélie	ISIK Omer	DA SILVA Baltazar
PARNEIX Delphine	TORTORA Anaïs	GARRIDO Fabien	DA SILVA Marjolaine
GRONDIN Denise	RAGOT Marjolaine	MOUNIER Jérémy	GARRIDO Audrey
LADOIS Aurore	POLLET Eric	CULHANE Cécile	MEGELINK Flavie
LEMAIRE Gaëlle	DIAS Sergio		
BEAUVAL Oana	LERAT Denis		

Des élections de délégués des élèves ont eu lieu en même temps dans les classes de CE2, CM1, CM2.

2) Règlement intérieur de l'école

Cf. règlement intérieur ci-joint (pas de modification).

→ *Voté à l'unanimité à 18h15.*

Le règlement intérieur sera envoyé par mail aux familles.

Rappels aux familles :

- Merci de penser à prévenir l'école en cas d'absence de l'enfant avant 9h (message téléphonique ou mail) et à justifier l'absence par écrit, **sur feuille libre** (billet d'absence), au retour de l'enfant.
- A la sortie de l'école, les enseignants raccompagnent les enfants jusqu'au portail. Ils sont alors sous l'entière responsabilité des parents. Les enseignants ne sont pas tenus de remettre l'enfant à un adulte en particulier.
- Les rendez-vous médicaux ou administratifs doivent être pris en dehors du temps scolaire. Dans le cas contraire, l'enfant ne peut entrer ou sortir de l'école qu'aux horaires d'ouverture du portail. Un enfant noté absent le matin ne peut pas manger à la cantine.
- Les élèves ne doivent apporter à l'école que les objets demandés par les enseignants.
- Les mots ou papiers d'annulation/rajout pour l'ALAE sont à remettre avant 9h à l'ALAE ou à la directrice de l'école : ils ne doivent pas être placés dans les cahiers de liaison.

Dialogue avec les parents d'élèves :

Les réunions de rentrée ont eu lieu les deuxième et troisième semaines de septembre.

Comme indiqué dans le règlement, les rencontres parents/enseignantes sont possibles sur rendez-vous.

La directrice a des réunions régulières avec les représentants de parents pour préparer les conseils d'école.

3) Vie de l'école

RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) :

A l'école Prévert, sont présentes une psychologue de l'Education Nationale M^{me} Frontil-Dubosc, et une enseignante spécialisée, Mme Boisseau.

Coordonnées RASED : 05.62.13.52.71 - email : rased-hg16.plaisance-jp@ac-toulouse.fr

Les membres du RASED participent aux conseils de cycle avec les enseignantes, ce qui permet d'avoir des regards croisés sur les élèves mais aussi aux réunions d'équipes éducatives qui concernent les enfants avec des problématiques particulières (situations de handicap, soins extérieurs). Des bilans sont faits essentiellement pour des orientations, ou pour comprendre plus particulièrement des difficultés d'un élève.

En concertation avec les enseignants, ou suite à des sollicitations des familles, les membres du RASED peuvent être amenés à observer un enfant en classe. Ces observations peuvent déboucher sur des prises en charges. Les parents sont toujours informés et les observations débouchent toujours sur un entretien.

AESH : Accompagnants pour les Elèves en Situation de Handicap.

Nous avons 7 AESH + 1/2 poste à l'école pour accompagner 24 élèves en situation de handicap, dont 7 bénéficient d'une AESH individuelle sur tout le temps scolaire. Il est donc difficile d'assurer un accompagnement satisfaisant pour tous les enfants concernés.

Le Rectorat connaît des difficultés de recrutement (manque de candidats), ne pas hésiter à diffuser l'information. Ces contrats de 24h peuvent être complétés par un temps d'animation entre midi et deux heures.

Services civiques : Farès Hachemi a débuté une mission de service civique au sein de l'école, jusqu'au 7 juillet.

Il contribue aux activités pédagogiques de l'école et participe à la surveillance des récréations.

PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) : ils sont établis avec le médecin scolaire, les parents, le personnel de l'ALAE, les enseignants des enfants, sur prescription du médecin de l'enfant et permettent aux enfants souffrant de maladies chroniques comme l'asthme, les allergies alimentaire, le diabète, ... de disposer de leur traitement à l'école (stockés dans une armoire dédiée). Nous avons établi 21 PAI cette année.

Rappel : le PAI doit être remis au centre de loisirs pendant les vacances.

Nous rappelons aux parents qu'en dehors d'un PAI, nous ne pouvons pas administrer de médicaments aux enfants et qu'il est formellement interdit de confier des médicaments à son enfant pendant sa journée à l'école.

Sécurité : PPMS intrusion et évacuation incendie

- **Evacuation incendie** : exercice réalisé le 16 septembre 2022 (exercice préparé en classe, élèves et personnels avertis). Tous les enfants ont évacué en 1min 12s. Bon déroulement. Un deuxième aura lieu au mois de mars, les enfants ne seront pas prévenus.
- **PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) intrusion** : exercice réalisé le 14 octobre. Deux parents d'élèves étaient présents, ainsi que M. Barrué responsable sécurité pour la mairie et la police municipale. Le scénario choisi simulait une intrusion dans l'école élémentaire. Tous les élèves de l'école élémentaire étaient en classe au moment du déclenchement de l'alarme. L'alarme a été déclenchée à 9h30. Elle a été très bien entendue dans tout le groupe scolaire, les alarmes maternelle et élémentaire sont maintenant reliées et l'alarme retentit également dans la cour. A l'audition du signal, toutes les classes ont verrouillé leur porte d'entrée et commencé à se barricader. Dès réception du message via le groupe Whatsapp indiquant la localisation du danger (dans la minute qui a suivi le déclenchement de l'alarme), 12 classes ont procédé à une évacuation silencieuse vers l'extérieur, 2 classes se sont barricadées silencieusement (n'ayant pas de sortie directe vers le jardin extérieur). L'exercice s'est bien déroulé, les classes ont rejoint silencieusement le point de rassemblement et ont fait remonter les effectifs en 9 min, ce qui est très satisfaisant. La fin de l'exercice a été annoncée via un code envoyé par Whatsapp.

Remarque : la mise à l'abri est ralentie par le fait que l'on doit maintenir l'interrupteur du volet roulant pour le fermer, ce qui implique de ne pouvoir en fermer qu'un à la fois et que la personne qui ferme reste un long moment proche des fenêtres, exposée.

4) Projet d'école et projets de l'année

Rappel des axes du projet d'école :

Axe 1 : Améliorer la continuité des enseignements intra et inter-cycle : création d'outils inter-cycle pour les enseignants et les élèves, chorale d'école.

Axe 2 : Permettre aux élèves de devenir des citoyens responsables : s'engager dans une démarche de développement durable, potager permaculture, sensibilisation au handicap, parlement des enfants.

Axe 3 : Permettre aux élèves d'améliorer leurs compétences en lecture : actions spécifiques pour renforcer la compréhension des textes lus ou entendus.

La chorale d'école est remise en place cette année, les conditions sanitaires le permettant. Une représentation est prévue **le jeudi 25 mai**.

Les enfants continuent de s'engager dans une démarche de développement durable : outre les actions menées ces deux dernières années et reconduites cette année concernant les déchets et les économies d'énergie, l'école s'est engagée dans le programme national « Watty » : chaque classe bénéficiera d'interventions de l'association EcoCO2 afin de mener un travail plus approfondi sur des thématiques de développement durable (déchets, énergies ou eau selon les classes). De plus, cette année, le projet de plantation d'une micro-forêt va se finaliser : le sous-solage du terrain ainsi que l'émiettement de la surface ont été effectués durant les vacances de la Toussaint, des récupérateurs d'eau de pluie seront prochainement installés et la plantation des arbres par les enfants sera réalisée au mois de janvier. Les enfants travaillent en amont sur les essences d'arbres, les bénéfices de la micro-forêt, les effets du dérèglement climatique. La fête de la science a permis la participation des classes à des ateliers, visites d'exposition, visionnage de films et conférence sur ce thème.

Comme chaque année, les enfants s'investiront également dans une action solidaire : cette année, une collecte de matériel scolaire est organisée au profit de l'association Sénagazelle.

Evaluations CP et CE1 : les résultats des évaluations nationales ont été restitués aux familles lors de rencontres individuelles famille/enseignants. Des réunions de cycle sont également programmées pour analyser les résultats.

Sorties scolaires prévues pour le moment:

Sorties	Classes	Dates
Festival International du Film de Fiction Historique à l'ONYX ➔ 5 classes ont participé aux séances scolaires	Les classes de CM1 et CM2 sauf CM1A	Les 21 et 22 septembre

Participation à l'opération « Nettoyons la Nature » : 10 classes	Les classes de CP, CE1, CE2 + CM1A	Le 23 septembre
Fête de la science : visite des expositions sur le dérèglement climatique	CE1B, CE2B, CM1A	Les 10 et 13 octobre
Fête de la science : cinéma « Le chêne et ses habitants » + conférence	CM1A, CM1B, CM1/CM2, CM2A, CM2B	Le 10 octobre
École et cinéma	CP, CE1, CE2	Le 14 octobre et le 16 novembre
Cinéma le chêne cycle 2	Classes de CP, CE1, CE2	En décembre
JMF salle horizon Muret	CM1A et CM1/CM2	Le 28 novembre
Intervention en classe sur le thème du film d'animation	CM1B et CM2B	
Sortie au Muséum	CM1A	Le 8 décembre

Les 3 classes de CP envisagent une classe de découverte de 3 jours en avril sur l'étang de Thau.

Les 4 classes de CE2 envisagent une semaine théâtre (classe découverte sans nuitée) en partenariat avec le théâtre des grands enfants de Cugnaux, avec réalisation d'un spectacle.

Les classes de CM1B et CM2B prévoient 5 sorties à thème historique liées à leur projet de réalisation d'un film d'animation historique.

Projets particuliers :

- La FCPE propose une vente de sapins de Noël le jeudi 1^{er} décembre.
- L'association ALPE renouvelle le projet éco-citoyen de récupération de matériel scolaire usagé, de cartouches d'encre et d'emballages plastiques. Un totem de récupération est situé devant l'entrée principale, directement à l'usage des familles.

La vente de madeleines sera renouvelée.

Photographe : Il est venu les jeudi 29 et vendredi 30 septembre. Les photos ont été en vente jusqu'au 07/11. Une part des recettes est encaissée par la coopérative scolaire.

5) Coopérative scolaire

Présentation du bilan financier par Mme Cosse, mandatrice de la coopérative scolaire :

Clôture : 11 595,13 euros (suite au remboursement 18 mois plus tard, de la classe découverte annulée lors du confinement 2020).

Chèque de l'année dernière déposé fin août de 153,61 euros donc nous commençons l'année avec 11 441,52 euros.

Cotisation OCCE : 936,15 euros

Réserve de 1 000 euros

Soit 9 505,37 euros environ de budget pour cette année.

Budget annuel : **4 200€** (sorties et achat de petit matériel) + **5 800€** pour les 9 classes qui font un projet de découverte (avec ou sans nuitée). Cela représente 300€ par classe + 24€ pour chaque élève participant à un projet de découverte.

Les dons des familles ont rapporté : 4 773€ (> 4600€ en 2021).

Merci à ALPE pour le recyclage : 18,62 €

Il faudra ajouter à cela les diverses actions : vente des photos, des sapins de Noël et madeleines notamment.

6) ALAE

Présentation des projets aux membres du conseil par M Aïssa, directeur de l'ALAE :

Rappel informations pratiques : Les inscriptions et les changements se font via le portail famille. Il est possible d'effectuer des rajouts pour les accueils du matin et du soir et la cantine le matin avant 9h.

Il n'est pas possible d'effectuer des annulations pour l'accueil du matin ou du soir.

Il faut penser à vérifier le portail famille AVANT le 25 de CHAQUE mois.

Rappel horaires et fonctionnement : L'ALAE accueille les enfants de 7h30 à 8h50 le matin et de 16h30 à 18h30 le soir, ainsi que de 12h à 14h05. Les parents peuvent déposer les enfants à l'ALAE jusqu'à 8h45 le matin, et les récupérer à partir de 16h40 le soir.

Rappel des effectifs* : *Ces chiffres ne tiennent pas compte des deux premiers jours de l'année scolaire. Période du 05/09 au 21/10/2022.

	MINIMUM	MAXIMUM	MOYENNE
MATIN	103	137	114
MIDI	305	344	331
SOIR	177	213	200
MERCREDI			
MATIN	88	109	100
MIDI	73	83	78
SOIR	73	83	78

Depuis la rentrée, nous avons observé une montée dans les effectifs enfants, mais qui semble s'atténuer.

Point sur l'équipe :

Pour le moment, l'équipe d'animation compte 15 animateurs.

Aucun départ de prévu, une arrivée programmée mi-novembre.

Les projets et pôles d'activité de cette période :

Ecocitoyenneté (« où est le climat » en lien avec la fête de la science, « sensibilisation planète » activité sur la pollution, « le récup c'est notre truc », atelier de création d'objets avec des articles recyclés, **pôle sportif** (basket, danse, grands jeux de ballon, « Koh-Lanta » jeux de parcours), **jeux coopératifs, comédie musicale.**

Pour la période suivante :

« **Dans le monde de Noël** » (création de marionnette et mini spectacle, atelier manga, danse, création de cartes pour les personnes âgées) , **finition des projets en cours** (comédie musicale, pôle sportif et journal de l'alae : sortie prévue courant décembre), **projet laïcité** « filles, garçons : mêmes droits, mêmes devoirs », **foot féminin.**

Début des interventions d'extérieurs :

Lundi : 13h-14h : intervenant Ping-Pong

Jeudi : 13h-14h : Mamie Conteuse

Vendredi : 12h-13h : batterie 12h-13h ou 13h-14h : musique

7) Travaux et points divers

Questions école :

- Est-ce que des sessions d'apprentissage de la natation seront prévues cette année au sein de l'école ?
Oui, les 3 classes de CP feront un cycle d'initiation.
- La mise en place d'un ENT est-elle prévue ?
*Un ENT académique est déployé cette année. Les enseignants souhaitent prendre le temps de s'approprier cet outil avant de le proposer éventuellement aux familles. Toutes les classes disposent déjà d'un outil de communication vers les familles (padlet, boîte mail).
Concernant le LSU, il sera imprimé pour le premier trimestre accompagné d'un mot explicatif pour renvoyer les parents vers Educonnect par la suite.*
- Etonnement quant à la composition des classes : certains enseignants ont demandé en fin d'année de choisir deux élèves avec lesquels les élèves souhaiteraient être l'année suivante et parfois cela n'a pas été suivi. *Il est bien expliqué aux élèves que cela n'est qu'un souhait, il n'est pas toujours possible de le respecter pour constituer des classes équilibrées.*

Questions mairie :

enseignants :

- Merci pour l'installation d'un visiophone supplémentaire dans le hall et le remplacement de tous les ordinateurs portables de la salle informatique. Les anciens ordinateurs seront reconditionnés et redonnés aux écoles.

- Difficultés de connexion à internet en salle informatique en période 1, entraînant l'annulation de nombreuses séances d'informatique. Des travaux ont été effectués pendant les vacances, nous espérons que cela fonctionnera mieux.

- Les sèche-mains installés sont trop hauts et trop bruyants, le sol est glissant car il n'y a pas de récupérateur d'eau : à enlever.

Parents élus :

- Dans le cas d'une grève, le bus est en général maintenu mais sans accompagnateur car les accompagnateurs ne concernent que les enfants de maternelle. De même, si aucun enfant de maternelle ne prend le bus il n'y a pas d'accompagnateur non plus. Nous nous interrogeons alors concernant la responsabilité en cas de problème. Le conducteur du bus, ne doit, à notre sens, pas endosser une telle responsabilité. De plus comment peut-il gérer la conduite et un groupe d'élèves ? Comment fait-il si un enfant est malade ou fait un malaise ? Ou tout autre événement ? *C'est bien le conducteur du bus qui est responsable (règlement du conseil départemental).*

- La mairie envisage-t-elle une étude surveillée pour les enfants qui restent tard à la garderie et qui ne sont plus en état de travailler une fois rentrés chez eux ?

Oui, cela est envisagé en fonction du nombre d'animateurs disponibles, ce n'est pas possible en ce moment.

Objectif : arriver à mettre une salle calme (salle de classe?) à disposition des élèves, surveillée par un animateur, pour que les enfants puissent faire leurs devoirs. L'accueil se fera sur inscription car il ne sera pas possible d'accueillir tous les enfants. L'animateur assurera la surveillance et pourra apporter une petite aide (faire réciter une leçon par exemple) mais n'a pas de rôle pédagogique et ne pourra pas s'assurer que les enfants aient fait tous leurs devoirs.

- Demande de modifications sur le parking de l'école :

- Un dos d'âne sur la ligne droite, à l'entrée du parking de l'école
- Rajouter 1 ou 2 gros panneau 20km/h aux entrées du parking
- 2 zones dépose-minute
- 1 passage piéton supplémentaire au bout

Cela n'est pas prévu au budget cette année.

- Certains jours, la cantine servirait le repas dans des assiettes en plastiques : est-ce vrai et si oui, dans quelle situation ?

Oui, en cas de manque de personnel restauration.

- Les enfants avaient envoyé un courrier à Mr. le Maire, le 24 mars dernier avec des besoins pour mettre en œuvre des mesures d'économie d'énergie au sein de l'école. Y a-t-il eu une réponse ? Si oui, avec quels effets ? *La municipalité remercie les enfants pour leurs propositions qui seront examinées en commission technique. Elle souhaite en effet déployer certaines propositions dans l'ensemble des écoles de la ville.*

- Les dysfonctionnements du portail famille sont nombreux : *Mme Sicard propose de recevoir 2 représentants de parents d'élèves pour examiner cela : un rendez-vous est pris.*

- *Règlement de l'ALAE : l'impossibilité de faire un rajout de dernière minute à 16h30 ou à midi ne laisse aucune place à l'imprévu pour les parents (retard exceptionnel par exemple), les enseignants se retrouvent en charge d'enfants qui ne sont normalement plus sous leur responsabilité. En cas d'urgence, contacter l'ALAE et confirmer par écrit, l'enfant sera accueilli.*

Les questions suivantes seront abordées lors de la réunion de la commission technique du 30 novembre :

- Quel est le plan, sur plusieurs années, de rénovation thermique de l'école pour améliorer l'isolation et éviter les fermetures en été ? Pour rappel : le 17 juin 2022, il a été demandé aux parents de ne pas envoyer les enfants à l'école pour cause d'alerte rouge canicule. La température en classe a atteint plus de 40° malgré la climatisation mobile.

- A quelle échéance la cour sera réadaptée en cour "oasis" pour qu'elle devienne un îlot de fraîcheur ? Beaucoup de cours de ce type voient le jour actuellement en France, à Toulouse également (5 à cette rentrée 2022).

Questions ALAE :

Organisation :

Beaucoup de parents s'inquiètent du temps d'attente pour la cantine. Combien de temps les enfants font-ils la queue ? *Le temps d'attente est aléatoire. Sur nos temps de référence, le premier service finit à 12h20 (clôture des portes et attente du réassort cantine et libération d'une partie des tables). Le deuxième se finit aux alentours de 12h50 et le dernier finit avant 13h30. Certains facteurs peuvent rallonger ces temps.*

Cependant quand le rang de cantine devient trop long, les animateurs préviennent les enfants que l'attente est inutile, qu'ils peuvent aller jouer et revenir plus tard mais des enfants déclarent préférer attendre et discuter entre eux dans le rang.

Une autre organisation peut-elle être mise en place ? Plusieurs services sont évoqués dans plusieurs messages de familles, dans l'idéal par niveau de classe ?

On pourrait en effet fluidifier les passages cantines avec un passage par classe en se rapprochant de ce qu'on a connu en période COVID. Mais ce serait un retour en arrière qui va à l'encontre d'une demande antérieure des parents d'élèves, qui souhaitaient permettre aux fratries d'être ensemble par exemple.

L'équipe d'animation n'est pas contre une réflexion sur une nouvelle organisation mais a besoin de temps pour prendre en compte l'ensemble des facteurs (APC, activités, départ taxi, PAI prioritaires, fonctionnement de l'équipe cantine, sorties de classe, intervenants extérieurs...).

Y a-t-il un nombre suffisant d'encadrants sur le temps de midi ? (Suite à des incidents relevés, notamment autour du langage).

Au vu du nombre d'animateurs dans l'équipe actuellement, un choix doit être fait entre sécurité et activités. La sécurité est bien entendue assurée en priorité. La répartition des animateurs se fait dans cette ordre de priorité : Cour/cantine/activités.

Dans la cour, il y a un poste « d'animateur préau » (surveillance), un poste « terrain de foot » (le foot est source de dispute et/ou de blessure s'il n'est pas arbitré par un animateur), un poste « transfert alalé » (gestion du matériel de jeux), un « Mr Bobo » (enfants malades ou blessés). Un à deux animateurs (ou un membre de la direction) sont en plus dans la cour pour intervenir si nécessaire.

Pour la cantine, à minima 4 animateurs doivent être présents pour aider les enfants et réguler le passage cantine.

En ce qui concerne la vulgarité, en effet l'équipe a remarqué une montée de la violence verbale. Même si les plus grands sont souvent repris, on observe aussi que certains CP-CE1 ne sont pas en reste.

L'ALAE observe que malgré un retour aux parents et des demandes d'explication à leurs enfants, c'est très rarement fait.

Demande de précisions sur les activités :

Nombre d'élèves qui participent aux activités : Lundi : 113 Mardi : 138 Jeudi : 150/138 vendredi : 104

Ce sont les enfants inscrits et qui suivent avec assiduité les activités et projets. Les enfants non-inscrits ont aussi le droit de venir aux activités pour essayer avant de s'inscrire ou pas.

Tous les niveaux sont présents dans toutes les activités à l'exception des activités au gymnase. Sur tous les midis, deux créneaux d'une heure sont consacrés aux activités.

En début de chaque période, un forum d'activité est tenu par un groupe d'animateur qui présente et explique toutes les activités possibles et fait un rappel sur le fonctionnement. Les plannings d'activités sont affichés et les animateurs s'occupent de rappeler aux enfants dans quelles activités ils sont inscrits et font des appels micro afin de réunir le groupe d'activité.

Les points à l'ordre du jour ayant tous été passés en revue, la séance est levée à 20h.

La présidente de séance
Mme Lagarrigue



La secrétaire de séance
Mme Lagarrigue

